

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY  
COMTÉ DE RICHMOND  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'AMIANTE  
CANADA

SESSION  
ORDINAIRE

À une session ordinaire du conseil municipal de Beaulac-Garthby, dans le Comté de Richmond, de la Municipalité Régionale de Comté de l'Amiante, tenue le lundi 6 août 2007, au lieu ordinaire des sessions à 19 heures et 30 minutes, à laquelle sont présents :

-2007-  
AOUT LE 6

Monsieur le Maire	Jean Binette
Messieurs les conseillers	1- Jean-Claude Brochu
Madame la conseillère	2- Loïc Lenoir
	3- Roger Rivard
	5- Isabelle Roberge
	6- Jean-François Grondin

Absent : 4- Luc Ladry

Tous membres du conseil et formant quorum.  
Sous la présidence du maire, monsieur Jean Binette.  
Madame Francine Rochon, directrice générale adjointe, de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE** : mot de bienvenue et prière

Le maire, monsieur Jean Binette, constate le quorum à 19 heures et 30 minutes. La session est ouverte par le mot de bienvenue adressé par le maire, monsieur Jean Binette, à tous les conseillers et aux personnes présentes, suivi par la prière.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

07-08-2767

Il est proposé par : Mme Isabelle Roberge  
Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants à affaires nouvelles.

1. Association des Pompiers de Beaulac-Garthby.
2. Formation des pompiers.
3. Compensation lors d'accidents ou d'incidents.
4. Questionnement de M. Jean-François Grondin.

Adopté unanimement.

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Ayant tous pris connaissance des procès-verbaux de la session ordinaire du 9 juillet 2007 et de la session ajournée du 10 juillet 2007 de la municipalité de Beaulac-Garthby au moins quarante-huit heures (48h) avant la tenue de la présente.

07-08-2768

Il est proposé par : M. Loïc Lenoir  
Et résolu d'en faire l'adoption  
Adopté unanimement.

## **CORRESPONDANCE**

07-08-2769

Il est proposé par : Mme Isabelle Roberge  
Que les membres du conseil de la Municipalité de Beaulac-Garthby prennent connaissance de la correspondance.

### **Lecture de la Correspondance :**

4 juil.	Min. Sécurité publique	Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal.
4 juil.	Mun. St-Jacques-le-Majeur	Communiqué "Les Samedis Gazébo".
4 juil.	SDE	Le souffle des mots : nouveau service local
5 juil.	Min. des Transports	Communiqué "Remplacement d'un ponceau à Disraeli.
11 juil	SDE	Communiqué de Presse "Création d'un comité pour la piste cyclable du Grand Lac St-François.
16 juil	Ass. Des Loisirs de Beaulac-Garthby	Remerciement pour l'autorisation d'utiliser l'eau et la cour de la caserne lors de l'activité "Lave-auto"
16 juil.	ADMQ	Projet d'un régime de retraite provincial
18 juil	SDE	Communiqué de Presse "Un inspecteur en bâtiment à Thetford Mines se lance en affaires.
25 juil.	Min. de la Sécurité publique	Semaine de la prévention des incendies 2007 du 7 au 13 octobre.
26 juil.	Min. des Affaires municipales	Plan d'intervention contre le virus du Nil occidental. Reçu dépliants.
26 juil.	Min. de la Santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches	Dépliant "Dermatite du baigneur"
3 août	SDE	Communiqué "Plus d'une centaine d'athlètes dans la région" 17 au 19 août 2007

Adopté unanimement

## **COMPTE**

### **1) Liste des comptes**

07-08-2770

Il est proposé par : M. Jean-Claude Brochu  
Que la liste des comptes ayant été déposée aux membres du Conseil, ils en ont pris connaissance et approuvent les déboursés au montant de 84 433.02 \$.

Adopté unanimement

## **RAPPORT MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLER(ÈRE)S**

Monsieur le maire et messieurs les conseiller(ère)s font leur rapport des activités dans les différents départements.

### **SUBVENTION TRAVAUX DE VOIRIE**

07-08-2771

Il est proposé par : M. Roger Rivard

Que la municipalité de Beaulac-Garthby autorise l'inspecteur municipal, Monsieur Jean-Marc Goulet à faire exécuter les travaux en accord avec la subvention de 15,000.00 \$ pour :

- Réfection de ponceaux chemin Longue-Pointe
- Creuser fossé chemin Longue-Pointe
- Transition chemin Longue-Pointe
- Divers travaux d'asphalte sur le réseau municipal.

Adopté unanimement

### **PAIEMENT DU 2<sup>ième</sup> VERSEMENT DE LA SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BEAULAC-GARTHBY.**

07-08-2772

Il est proposé par : M. Loïc Lenoir

Que la Municipalité Beaulac-Garthby autorise le paiement du 2<sup>ième</sup> versement de la subvention 2007 à la Société d'Histoire de Beaulac-Garthby au montant de 400,00 \$.

Que le maire M. Jean Binette et la directrice générale Mme Cynthia Gagné, soient autorisés à signer le chèque pour cette dépense.

Adopté unanimement.

### **REMBOURSEMENT DE LA SURCHARGE**

07-08-2773

Il est proposé par : M. Jean-Claude Brochu

Qu'en référence à notre résolution no. 06-01-2203 la municipalité rembourse, un montant égal à la surcharge, aux parents d'enfants de moins de 18 ans qui doivent aller à l'extérieur de la municipalité pour pratiquer un sport.

En conséquence la municipalité de Beaulac-Garthby autorise le maire, monsieur Jean Binette et la directrice générale, madame Cynthia Gagné à signer les chèques suivants pour le remboursement de la surcharge suite à la présentation du reçu :

Mme Linda Marceau **33,00 \$**  
Inscription de son fils Samuel Grondin au cours de natation.

Adopté unanimement.

### **COLLOQUE ANNUEL DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIÈRES**

07-08-2774

Il est proposé par : Mme Isabelle Roberge

Que la municipalité de Beaulac-Garthby autorise la directrice générale, Madame Cynthia Gagné, à assister au colloque annuel les 20 et 21 septembre 2007, à la station récréotouristique du Mont Adstock. Le montant de cette dépense est de 90,00 \$ par personne. La municipalité remboursera les frais de déplacement et autres sur présentation des pièces justificatives.

Adopté unanimement

**FORMATION "LE ZONAGE AGRICOLE"**

07-08-2775

Il est proposé par : Mme Isabelle Roberge

Que la municipalité de Beaulac-Garthby autorise l'inspecteur municipal, M. Jean-Marc Goulet, à assister à la formation "*Le zonage Agricole*" qui se tiendra les 15 et 16 octobre 2007 à Québec. Le montant de cette dépense est de 345.00 \$ plus les taxes. La municipalité remboursera les frais de déplacement et autres sur présentation des pièces justificatives.

Adopté unanimement

**MANDAT À LA FIRME D'INGÉNIERIE BPR**

07-08-2776

Il est proposé par : M. Jean-Claude Brochu

Que la municipalité de Beaulac-Garthby mandate la firme d'ingénierie BPR pour l'étude préliminaire "*Raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égouts Option 2*" tel que l'offre de service en date du 11 juillet 2007.

Le montant des honoraires pour la réalisation de cette étude sera facturé sur une base horaire jusqu'à un maximum de **4 900.00 \$** plus les taxes.

Adopté unanimement.

**CONSTAT D'INFRACTION – DOSSIER GRONDEXFOR**

07-08-2777

Il est proposé par : M. Jean Binette

Que la municipalité de Beaulac-Garthby mandate Me Bernadette Doyon de la firme Martel, Brassard, Doyon pour prendre les recours légaux appropriés concernant le constat d'infraction dans le dossier de Grondexfor.

Adopté unanimement.

**ACCEPTATION DES PLANS POUR L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DU BUREAU MUNICIPAL.**

07-08-2778

Il est proposé par : Mme Isabelle Roberge

Que la municipalité de Beaulac-Garthby accepte les plans, avec les modifications qui ont été apportées, pour l'aménagement intérieur du bureau municipal, tels que présentés par l'architecte, M. André Gagné.

Adopté unanimement.

**LETTRE DE FÉLICITATIONS – TOUR CYCLISTE**

07-08-2779

Il est proposé par : M. Loïc Lenoir

Que la municipalité de Beaulac-Garthby envoie une lettre de félicitations au comité du Tour Cycliste du Lac Aylmer pour la réussite de leur belle journée.

Adopté unanimement.

## **ADJUDICATION DU FINANCEMENT À LONG TERME**

07-08-2780

Il est proposé par : Mme Isabelle Roberge

Que la municipalité de Beaulac-Garthby accepte l'offre qui lui est faite de C.P.D. du Lac Aylmer pour son emprunt de 169 000.00 \$ par billets en vertu du règlement numéro 110-2007 au prix de 100 \$ échéant en série 5 ans comme suit:

7 500 \$	5.30 %	14-08-2008
8 000 \$	5.30 %	14-08-2009
8 400 \$	5.30 %	14-08-2010
8 800 \$	5.30 %	14-08-2011
136 300.00 \$	5.30 %	14-08-2012

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

**Pour**

Loïc Lenoir  
Roger Rivard  
Isabelle Roberge  
Jean-François Grondin

**Contre**

Jean-Claude Brochu

Adopté majoritairement

## **CONCORDANCE FINANCEMENT À LONG TERME**

ATTENDU QUE la municipalité de Beaulac-Garthby se propose d'emprunter par billets un montant total de 169 000.00 \$ en vertu du règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué en regard de chacun de celui-ci ;

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
110-2007	169 000.00 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis.

07-08-2781

Il est proposé par : Mme Isabelle Roberge

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Que les billets seront signés par le maire, Monsieur Jean Binette et la directrice-générale, Madame Cynthia Gagné;

Que les billets seront datés du 14 août 2007;

Que les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

1	7 500.00 \$
2.	8 000.00 \$

3.	8 400.00 \$
4.	8 800.00 \$
5.	9 400.00 \$
Après 5 ans 126 900.00 \$ (à renouveler)	

Que pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de:

- 5 ans (à compter du 14 août 2007), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour les dits amortissements pour le règlement numéro 110-2007 chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

**Pour**

Loïc Lenoir  
Roger Rivard  
Isabelle Roberge  
Jean-François Grondin

**Contre**

Jean-Claude Brochu

Adopté majoritairement

**DEMANDE DE SOUMISSION PAR VOIE D'INVITATION POUR L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DU BUREAU MUNICIPAL.**

07-08-2782

Il est proposé par : M. Jean-Claude Brochu

Que la municipalité de Beaulac-Garthby demande des soumissions par voie d'invitation pour l'aménagement intérieur du bureau municipal, situé au 96, Route 112, Beaulac-Garthby (Qc), selon les plans et devis fournis par l'architecte.

Les soumissionnaires invités seront :

**Construction et Rénovation Suprêma**

**M. Daniel Côté**  
**108, Chemin Longue-Pointe**  
**Beaulac-Garthby (Qc) GOY 1BO**

**Construction Guy Boulanger inc.**

**397, 2<sup>e</sup> Avenue (route 112)**  
**Weedon (Qc) JOB 3JO**

**Construction Couture et Bellavance**

**5695, Route 263**  
**Lambton (Qc) GOM 1HO**

**TDS Construction Inc.**

**247, rue St-Georges**  
**Thetford Mines, Qc G6H 4S7**

**Construction Frontenac GT Inc.**

**1699, boul. Frontenac Est**  
**Thetford Mines, Qc G6G 6P6**

Les soumissionnaires fourniront un prix forfaitaire pour l'aménagement intérieur du bureau municipal selon les plans et devis fournis par l'architecte. La date d'échéance pour la fin des travaux est fixée au 24 septembre 2007.

Les soumissionnaires pourront se procurer les formules de soumissions à compter du mardi 7 août en communiquant avec M. André Gagné, Architecte au (418) 335-7597.

Les soumissions seront remises au bureau municipal, 3 rue St-François, Beaulac-Garthby, avant 15h le 20 août 2007.

L'ouverture des soumissions aura lieu au bureau municipal à 15h01 le 20 août 2007.

Le conseil de Beaulac-Garthby ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Adopté unanimement.

### **DEMANDE DU COMITÉ DU FESTIVAL DE LA VOILE D'OR 5<sup>e</sup> ÉDITION.**

07-08-2783

Il est proposé par : Mme Isabelle Roberge

Que la municipalité de Beaulac-Garthby accepte les demandes ci-dessous énumérées lors du Festival de la Voile 5<sup>e</sup> édition qui aura lieu le 18 août 2007.

- ❖ Autoriser l'installation de deux tentes de vingt pieds sur quarante pieds dans le Parc Bellerive;
- ❖ Autoriser un droit de stationnement pour les participants à la régate sur les terrains du parc Bellerive;
- ❖ Nous accorder la permission d'annoncer, environ trois semaines à l'avance, l'interdiction de circulation automobile sur les terrains du Parc Bellerive durant la journée du 18 août 2007;
- ❖ Nous permettre de bloquer l'accès pour les automobiles, des terrains du parc Bellerive à compter de la soirée du 17 août 2007 jusqu'à la fin des activités du 18 août 2007;
- ❖ Demander que les employés municipaux apportent, vendredi le 17 août 2007 en journée, les tréteaux qui serviront à bloquer l'entrée du Parc Bellerive;
- ❖ Autoriser le comité organisateur à utiliser le kiosque touristique pour la compilation des résultats de la régate;
- ❖ Demander aux employés municipaux, le 17 août 2007, de transporter vers les deux tentes montées dans le Parc Bellerive, les tables et les chaises habituellement utilisées au Centre des Loisirs de la municipalité;
- ❖ Demander aux employés municipaux de transporter vers la plage du Parc Bellerive, les rouleaux de tapis actuellement entreposés à la caserne des pompiers de la municipalité;
- ❖ Rajout de poubelles;
- ❖ Transporter le plancher de danse ;
- ❖ Et toutes autres demandes qui peuvent être nécessaires à la bonne marche de l'organisation.
- ❖ Autorisation pour détenir un permis de boisson.

Adopté unanimement.

### **INSPECTEUR MUNICIPAL :**

#### **1.) TRAVAUX À EXÉCUTER**

07-08-2784

Il est proposé par : M. Loïc Lenoir

Que la municipalité de Beaulac-Garthby autorise l'exécution des travaux pour le mois d'août 2007 tels que présentés dans la proposition de l'inspecteur municipal, monsieur Jean-Marc Goulet, aux membres du conseil.

1. Émettre les permis et répondre aux divers dossiers.
2. Opérer l'usine d'épuration.
3. Opérer la station de pompage.
4. Coupage des branches.

Adopté unanimement

## **2.) RAPPORT DE PERMIS**

L'inspecteur municipal dépose son rapport aux membres du conseil.

### **AFFAIRES NOUVELLES :**

#### **1. ASSOCIATION DES POMPIERS DE BEAULAC-GARTHBY**

07-08-2785

Il est proposé par : M. Jean-Claude Brochu

Que la municipalité de Beaulac-Garthby, après avoir pris connaissance de la lettre reçue du président de l'Association des pompiers de Beaulac-Garthby, M. Yvan Côté, décide de remettre une plaque aux pompiers volontaires, M. Marc Picotte et M. Martin Simoneau, pour leur acte de bravoure lors du sauvetage survenu le 5 juillet 2007.

Messieurs Picotte et Simoneau seront nommés par la Municipalité de Beaulac-Garthby pour recevoir la médaille du Gouverneur Général du Canada.

La municipalité de Beaulac-Garthby décide également de faire faire une plaque commémorative pour les événements héroïques.

Adopté unanimement.

#### **2. FORMATION DES POMPIERS**

07-08-2786

Il est proposé par : M. Jean-Claude Brochu

Que la municipalité de Beaulac-Garthby autorise la formation des pompiers volontaires pour qu'ils puissent faire des sauvetages sur l'eau ou sur la glace.

Adopté unanimement

#### **3. COMPENSATION LORS D'ACCIDENTS OU D'INCIDENTS**

07-08-2787

Il est proposé par : M. Jean-Claude Brochu

Que la municipalité de Beaulac-Garthby décide de passer un règlement que lors d'accidents ou d'incidents et que l'intervention des pompiers de Beaulac-Garthby est nécessaire, que les frais encourus soient facturés si les gens ne sont pas résidents ou payeurs de taxes de Beaulac-Garthby.

Adopté unanimement

#### **4. QUESTIONNEMENT DE M. JEAN-FRANCOIS GRONDIN**

M. Jean-François Grondin se questionne sur le fait que la municipalité pourrait, lors d'événements spéciaux, fournir les véhicules de la municipalité.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Le maire et les conseillers répondent aux questions des contribuables.

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, soussignée, Francine Rochon, Dir. Gén. adjointe, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour toutes les résolutions autorisant des dépenses acceptées lors de cette session.

\_\_\_\_\_  
Francine Rochon, Dir. Gén. adjointe

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

07-08-2788

Il est proposé par : M. Roger Rivard

Que l'assemblée soit ajournée au 22 août 2007 à 19h.

Adopté unanimement.

\_\_\_\_\_  
Francine Rochon, Dir. Gén. adjointe

\_\_\_\_\_  
Jean Binette, maire